



PROGRAMME DE FORMATION

BILAN DE COMPETENCES

18 heures

OBJECTIFS GENERAUX DU BILAN

Le Bilan de compétences a pour objectif d'offrir au bénéficiaire un espace structuré pour prendre du recul sur son parcours, mieux comprendre ce qui fait sens pour lui dans le travail et identifier les éléments qui influencent son évolution professionnelle.

Il permet d'explorer ses ressources, ses motivations et ses aspirations, d'envisager différentes possibilités d'évolution et d'en évaluer la cohérence avec sa situation personnelle et le contexte du marché de l'emploi.

L'accompagnement vise enfin à aider le bénéficiaire à définir une orientation professionnelle réaliste et alignée, et à envisager les conditions nécessaires à sa mise en œuvre.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue du Bilan de compétences, le bénéficiaire sera capable de :

- Analyser et présenter son parcours professionnel
- Identifier ses intérêts professionnels, ses motivations et ses besoins
- Repérer ses compétences, aptitudes et ressources mobilisables
- Identifier ses points forts et ses leviers d'évolution
- Rechercher et analyser des informations sur les métiers et secteurs visés
- Rechercher et analyser des informations sur des formations pertinentes
- Formuler, diversifier et hiérarchiser plusieurs pistes professionnelles
- Définir les étapes nécessaires à la mise en œuvre de son projet professionnel

PUBLIC VISE

Le Bilan de compétences s'adresse à toute personne active qu'elle soit :

- Salarié du secteur privé ou public
- Demandeur d'emploi
- Travailleur indépendant

Le bilan s'adresse à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle, clarifier un projet ou envisager une évolution.

PREREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire pour démarrer un bilan.

Le bilan repose sur une démarche volontaire et personnelle.

CONDITIONS DE REALISATION ET ACCOMPAGNEMENT

- **Bilan exclusivement en distanciel**

H+ Solution assure la partie assistance technique en cas de problématique d'accès aux outils.

- **Le bénéficiaire doit disposer du matériel adapté** pour être accompagné : ordinateur, webcam, micro, outil de visioconférence, connexion suffisante.

Le consultant et le bénéficiaire vérifieront avant le démarrage de la prestation la faisabilité de cette modalité. Ils définiront ensemble l'outil de visioconférence qui sera utilisé tout au long de l'accompagnement.

- **Accompagnement personnalisé**

Le bilan repose sur une structure standard, mais le contenu est différent pour chaque bénéficiaire. Le bilan s'adapte, dans les outils, les séances, à la situation particulière de chaque bénéficiaire.

- **Délai d'accès**

Le bilan peut démarrer sous 7 à 30 jours selon les disponibilités du bénéficiaire et les modalités de financement (CPF, autofinancement etc.)

- **Contact**

Pour toute information, merci d'adresser vos demandes à bilancompetences@hplussolutions.fr

ACCESSIBILITE

Le bilan peut s'adapter aux personnes en situation de handicap. L'entretien préliminaire déterminera la faisabilité de l'accompagnement.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Avec H+ Solutions, le Bilan de compétences s'appuie sur plusieurs modalités pédagogiques complémentaires, articulées autour d'entretiens individuels et d'outils d'exploration sélectionnés en fonction des besoins du bénéficiaire.

L'objectif est de proposer un accompagnement personnalisé, structuré et adapté à chaque situation :

➤ Entretiens individuels

Le cœur de l'accompagnement repose sur des entretiens semi-directifs permettant :

- D'explorer le parcours, les motivations, les besoins
- D'analyser les expériences et les compétences
- De faire émerger des pistes professionnelles
- D'accompagner la réflexion et la prise de décision

➤ Outils d'exploration personnelle

Utilisés pour approfondir la connaissance de soi, ils permettent d'identifier :

- Les valeurs personnelles et professionnelles (modèle de Schwartz)
- Les motivations et besoins au travail (Ancrage de Schein)
- Les préférences de fonctionnement (16Personalities)
- Les conditions de travail favorables
- Les repères personnels (ligne de vie personnelle)

➤ Outils d'analyse du parcours et des compétences

Ils permettent d'objectiver les expériences et de mettre en lumière les ressources mobilisables.

Ces supports structurent l'analyse et facilitent l'identification des compétences transférables :

- Ligne de vie professionnelle
- Cartographie des compétences
- Repérage des points forts et leviers d'évolution

➤ Outils d'exploration professionnelle

Ils servent à ouvrir le champ des possibles et à faire émerger des pistes réalistes. Ils permettent aussi de confronter les pistes du marché et d'évaluer leur faisabilité :

- Test RIASEC (intérêts professionnels)
- Recherche documentaire (fiches ROME, ONISEP...)
- Enquêtes métiers
- Analyse des opportunités locales
- SWOT personnel

➤ Outils de synthèse et de projection

Ils accompagnent la formalisation du projet et du plan d'action et permettent au bénéficiaire de se projeter concrètement dans la mise en œuvre de son projet :

- Synthèse du bilan (relecture, appropriation)
- Plan d'action structuré

MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation du bénéficiaire s'effectue en deux temps :

- **Une évaluation initiale**, réalisée lors de la 1^{ère} séance, permettant d'identifier le point de départ du bénéficiaire au regard des objectifs pédagogiques du bilan.
- **Une évaluation finale**, conduite lors de la dernière séance, permettant d'apprécier l'atteinte des objectifs pédagogiques et la progression réalisée.

Tout au long de l'accompagnement, les contenus et outils peuvent être ajustés en fonction des besoins du bénéficiaire afin de garantir la pertinence du parcours.

En fin de bilan, une **attestation de réalisation** est remise au bénéficiaire.

DEROULEMENT DU BILAN DE COMPETENCES – 18 heures

Séance 1 *phase préliminaire*

Analyse de la demande et exploration du parcours

Séance 2 *phase investigation*

Analyse des compétences, intérêts, valeurs, motivation, personnalité

Séance 3 *phase investigation*

Cartographie des compétences

Séance 4 *phase investigation*

Finalisation de la cartographie des compétences et émergence des pistes professionnelles

Séance 5 *phase investigation*

Construction du projet

(Recherche formation, enquêtes métiers, étude marché de l'emploi)

Séance 6 *phase investigation*

Confrontation du projet professionnel

Séance 7 *phase investigation*

Analyse et synthèse des démarches réalisées

Adaptation des actions en fonction des retours d'information récoltées par le bénéficiaire

Travail sur la finalisation du projet

Séance 8 *phase investigation*

Préparation du plan d'action

Séance 9 *phase conclusion*

Restitution et remise de la synthèse

Finalisation du plan d'action

Questionnaire de satisfaction et évaluation

TARIFS

Le bilan de compétences, d'une durée de 18 heures est au tarif de : **1 750 euros**.

Il existe plusieurs modalités de financement : Autofinancement, CPF, OPCO, AGEFIPH, France Travail etc.

Lors de l'entretien préliminaire, cette question sera abordée pour vous orienter vers le financement adapté à votre situation.

SUIVI ET TRACABILITE

Toutes les formules comprennent un suivi de l'accompagnement 6 mois après la fin de la prestation pour faire le point sur l'avancement du projet professionnel défini lors du bilan.

Un questionnaire de satisfaction sur le déroulement du bilan sera réalisé par le bénéficiaire en fin de parcours.

La synthèse et les documents associés seront conservés pour une durée maximale de 3 ans à des fins de suivi et traçabilité et détruits à l'issue de cette période.

Vous pouvez faire valoir votre droit d'accès, de rectification ou suppression de vos données à tout moment via courriel à l'adresse : bilancompetences@hplussolutions.fr

CHARTRE QUALITE

Bilan de Compétences

Un Bilan de Compétence est une action qui permet d'analyser les compétences professionnelles et personnelles, les aptitudes et les motivations d'une personne afin de définir un projet professionnel et/ou un projet de formation.

Les engagements chez H+ Solutions

Transparence

Communiquer sur les méthodes et outils utilisés

Professionalisme

Prouver la qualification des consultants en bilan ainsi que le développement de leurs compétences.

Confidentialité

Engagement déontologique en termes de confidentialité : les contenus des entretiens et les documents produits au cours du bilan seront détruits à l'issue du bilan, sauf le document de synthèse pour des raisons de suivi avec votre accord écrit.

Bénéficiaire-acteur

Garantir les conditions indispensables pour que le bénéficiaire soit et reste l'acteur principal de son bilan : investigations personnalisées, entretiens individuels, accompagnement dans la construction de son projet.

Neutralité du consultant

Le consultant accompagne le bénéficiaire sans jugement, ni commentaire ou critique à l'égard de l'orientation que vous souhaiteriez donner à votre projet professionnel (ou de toute autre information que vous seriez amené à lui transmettre).

Respect de la loi

Respecter les dispositions légales et réglementaires (Art. L6313-4 et R6313-4 à R6313-7 du Code du Travail)

Mesure des résultats

Evaluer avec le bénéficiaire les résultats de notre travail commun à l'issue de la prestation et à 6 mois.